

Pré-inscription École Municipale de Sport « Activité Natation »

Pré-inscription à réaliser **entre le 30 juin et le 3 août 2025**, via le site internet de Saran ou avec ce bulletin à renvoyer par courrier à la Mairie de Saran - Direction Éducation et Loisirs - Place de la liberté - 45770 Saran.

Suite à cette pré-inscription, une réponse vous sera envoyée individuellement par mail avant le 7 septembre 2025 vous confirmant les trimestres retenus pour votre (vos) enfant(s).

La confirmation d'enregistrement du centre nautique demandera de votre part de procéder à l'inscription définitive en Mairie. Toute inscription entraînera une facturation.

Une carte magnétique sera nécessaire (achat au centre nautique au tarif de 4 €).

Toute demande arrivée après l'échéance ne pourra être étudiée.

PARENTS OU RESPONSABLES LÉGAUX :

NOM: Prénom:

Adresse :

Code Postal: Ville :

Téléphone: Mail:

NOM/PRÉNOM DE(S) ENFANT(S)	CLASSE 2025/2026 (CP, CM2...)	NIVEAU (DÉBUTANT OU INITIÉ)	JOUR SOUHAITÉ 1	JOUR SOUHAITÉ 2

Un niveau est donné en fin d'année scolaire à chaque enfant des écoles Saranaises. Il est également possible de venir passer un test au centre nautique (avant le 11/08/25) sur rendez-vous - contacter le 02 38 79 03 51.

COURS DE 50 minutes

COURS DÉBUTANTS : Lundi, mardi, jeudi ou vendredi à 17h (2 trimestres)

COURS INITIÉS : Lundi, mardi, jeudi ou vendredi à 17h (1 trimestre)